

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 38 (1966)

Heft: 5

Artikel: Le financement des investissements publics par le secteur privé

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126032>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

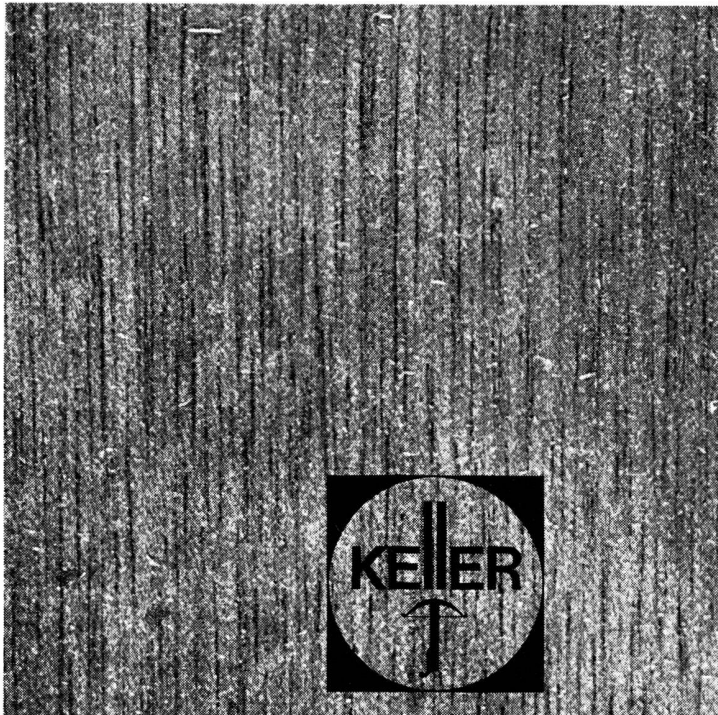
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qu'est-ce qu'un contreplaqué au collage résistant à l'eau bouillante?



C'est un bois croisé fabriqué selon un procédé spécial et au moyen d'une colle parfaitement insoluble. La liaison entre les différentes couches de placage atteint une résistance extraordinaire et tient tête à toutes les intempéries.

Les contreplaqués au collage résistant à l'eau bouillante ont brillamment fait leurs preuves durant de longues années lors de tests multiples. Leurs propriétés sont si convaincantes que nous garantissons totalement le collage de chaque panneau mis en oeuvre.

Propriétés

- le collage est absolument résistant, même sous les plus extrêmes conditions climatiques
- bonne isolation thermique et propriétés acoustiques avantageuses
- bonne stabilité, solidité extraordinaire pour une matière aussi mince et aussi légère.
- grande surface, d'où économie de main-d'oeuvre

Applications

- Constructions en bois de tout genre
- Maisons d'habitation et de week-end
- Eléments préfabriqués permettant un montage aisé et rapide
- Baraques, kiosques, cantines
- Cabines de bains ou de terrains de sports
- Construction de bateaux et d'embarcations
- Wagons et remorques de camping
- Caisses d'emballage pour marchandises humides ou craignant l'eau
- Panneaux indicateurs pour la circulation routière
- Panneaux de chantiers
- Coffrages du béton, etc.

Bois et dimensions disponibles

Essence des bois: okoumé, limba, hêtre

Dimensions: okoumé, limba 220 x 125 cm et 255 x 125 cm

hêtre 220 x 125 cm et en 4 à 40 mm d'épaisseur

Fournisseurs: marchands de contreplaqués

Pour résoudre tout problème d'emploi ou d'application des contreplaqués au collage résistant à l'eau bouillante, un spécialiste de notre service technique sera mis gracieusement à votre disposition sur demande.
Keller + Cie SA Klingnau (Argovie)
056 5 11 77

Keller + Co SA Klingnau

nistrateurs locaux, ni sur la réalité des faits. Celles-ci révèlent une méconnaissance profonde du marché foncier, ainsi que des moyens dont dispose la puissance publique pour s'en assurer le contrôle.

«La déclaration du ministre de l'Equipeement dans la crise du marché de l'habitation ne semble pas de nature à préciser les véritables responsabilités et à dégager des solutions efficaces», conclut ce communiqué.

Le financement des investissements publics par le secteur privé

La Kredietbank a publié sous ce titre un tiré à part extrait de son dernier rapport annuel.

Après avoir indiqué les modes traditionnels de financement des investissements publics dans notre pays, elle en souligne un des inconvénients. Elle se demande si, pour certains investissements publics, il n'existe pas d'autres techniques de financement qui pourraient écarter totalement ou partiellement lesdits inconvénients.

Ces nouvelles techniques permettraient de nouer une collaboration plus étroite entre les pouvoirs publics et le secteur privé et de mieux répartir les tâches respectives. Le transfert de certaines compétences au secteur privé en matière d'investissements publics comporte évidemment des risques d'abus. Une solution a souvent été recherchée dans les formes de sociétés d'économie mixte. Cette forme de collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur privé a, entre autres, été appliquée pour la construction d'habitations sociales et a certainement donné des résultats appréciables.

En dehors de la société d'économie mixte, il existe d'autres formes de collaboration efficace entre les pouvoirs publics et les organismes privés en vue de la réalisation d'importants projets d'investissements présentant un caractère d'intérêt à la fois public et privé. La Kredietbank vise ici plus particulièrement les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire, et elle pense qu'à ce sujet la formule utilisée pour le projet «Hoog Catharijne» à Utrecht mérite d'être soulignée.

La SA «Hoog Catharijne», entreprise de construction et d'exploitation, s'engage à renouveler en dix ans, pour son compte et à ses risques, l'ancien quartier de la gare d'Utrecht.

La commune d'Utrecht exproprie les biens et loue les terrains acquis par bail emphytéotique à l'entreprise en question, qui obtient un monopole sur ce quartier. La société construit un ensemble de bâtiments de rapport en respectant des délais bien déterminés, suivant un plan convenu avec les autorités communales. Ce plan de construction prévoit une répartition rationnelle des bureaux, magasins, parkings, habitations, etc. Le financement est assuré par le secteur privé. La SA «Hoog Catharijne» verse à la ville une redevance qui sera majorée si les reve-

nus de la location des immeubles dépassent les prévisions.

Des projets similaires ont été réalisés dans d'autres pays, notamment aux USA et en Grande-Bretagne.

On peut donc constater que les possibilités de faire supporter le financement de certains investissements publics par le secteur privé ne manquent pas et que cette manière de procéder peut être utilisée aussi bien pour la construction d'habitations que pour celle de grands travaux publics. Un tel financement assuré par le secteur privé, conclut la Kredietbank, contribuerait grandement à résoudre les problèmes financiers du gouvernement.

De plus, la communauté tirerait profit de cette formule en raison des garanties accrues qu'elle offre en matière d'efficacité des investissements publics.

En effet, ces investissements seraient décidés dans une mesure plus large que précédemment sur la base d'une étude approfondie de leur rentabilité économique. L'avantage résiderait surtout dans le fait que désormais les programmes seraient réalisés dans les délais prévus.

Union internationale des architectes

Concours international d'idées « Règle d'or »

organisé par la Société Brenta Precompressi, Italie

Nous avons été informés du lancement d'un Concours international de recherche pour des projets d'architecture utilisant des éléments en béton armé préfabriqués (déjà sur le marché ou à l'étude) ou en béton armé précontraint. Les éléments préfabriqués en béton armé ou béton armé précontraint doivent déterminer la caractéristique des projets architecturaux présentés au concours organisé par la Société Brenta Precompressi à Milan en Italie. Le programme de ce concours n'avait pas été soumis à l'UIA par les organisateurs, ceux-ci jugeant qu'il ne s'agissait pas d'un concours proprement dit mais « d'une invitation à la recherche ».

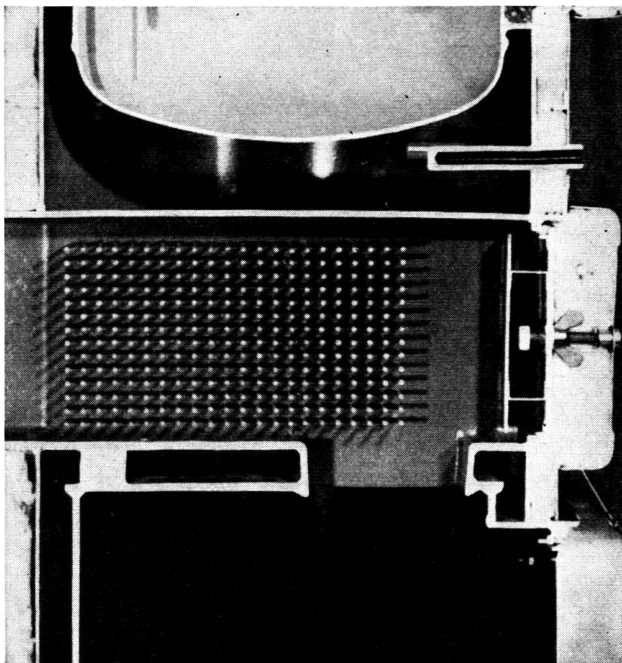
Or, il est bien question d'un concours international puisqu'il est appelé ainsi par les organisateurs eux-mêmes, qu'il a un règlement et un jury.

L'UIA ne peut l'approuver car il est absolument contraire aux règlements des concours internationaux sur des points essentiels tels que le jury (quatre Italiens sur cinq membres), délais beaucoup trop courts (envoi des projets 22 juin), aucune prime n'est prévue, etc.

Nous demandons aux sections de bien vouloir informer les architectes de leur pays de la position de l'UIA et leur recommander de ne pas participer à ce concours qui n'offre aucune garantie. Le secrétariat de l'UIA.

Dimensions réduites, rendement record, forme idéale,

grâce à l'échangeur breveté CIPAG-SUNROD



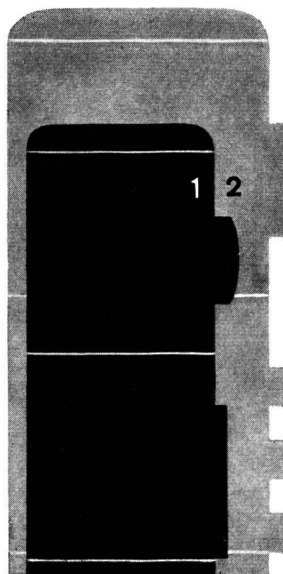
La chaudière combinée CIPAG-SUNROD

est construite en acier spécial de haute qualité. Son réservoir d'eau chaude est protégé contre la corrosion.

Le foyer polycombustible permet une combustion parfaite du mazout ou du gaz et peut être instantanément adapté au charbon en cas de nécessité.

Régulations simples ou électroniques ultra-modernes.

35 ans d'expérience dans la construction d'appareils thermiques.



CIPAG

CIPAG SA Vevey

Fabrique de chaudières
021/51 94 94